



Approuvé



**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 13 décembre 2022, à 19h00,
dans le local du personnel de l'école.**

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Emmanuel Bouchard, représentant des parents
Mathieu Bujold, représentant du comité de parents
Émilie Moisan-De Serres, représentante des parents et vice-présidente
Virginie Guilbert-Couture, représentante des parents
Olivia Lafontaine, représentante des parents et présidente
Johanne Beaulieu, représentante du personnel professionnel
Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant
Jacinthe Legault, représentante du personnel enseignant
Serge Dufour, représentant du service de garde
Myriam Martin, représentante du personnel de soutien
Louise Roberge-Lemieux, directrice
Julia Béland-Godin, directrice adjointe sortante
Emmanuelle Goyette, directrice adjointe entrante
Andréanne Bergeron, secrétaire

Autres:

Denis Royer, parent substitut
Simon Melançon, parent substitut
Mylène Renaud, parent substitut

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Olivia Lafontaine souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19h08.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Olivia Lafontaine nous informe qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-25

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bujold et appuyé par madame Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC OUVERTURE

1. *Ouverture de la séance*
2. *Vérification du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022*
5. *Suivi au procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022*
6. *Invités spéciaux (s'il y a lieu)*
7. *Période de questions du public*

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

8. *Budget révisé 2022-2023*
9. *Tableau de planification éducation à la sexualité*
10. *Planification des COPS*
11. *Échange suivi à la présentation de Mme Gignac*
12. *Échéancier sur la grille-matières*

BLOC INFORMATION

13. *Prévision de la clientèle*
14. *Rapport de la présidente, correspondance et dépôt de documents*
15. *Rapport de la directrice*
16. *Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents*
17. *Questions des membres*
18. *Date et heure de la prochaine rencontre*
19. *Levée de la séance*

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022

Monsieur Mathieu Bujold présente deux modifications à apporter au procès-verbal de la séance précédente. Elles sont acceptées par tout le monde.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-26

IL EST PROPOSÉ par Madame Virginie Guilbert-Couture et monsieur Serge Dufour et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022 tel que modifié.

Le procès-verbal du 22 novembre est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le tableau comparatif du budget du service de garde de l'année 2021-2022. Elle fait également le suivi des activités de patinage de vitesse du 2 décembre lors du championnat des quatre continents et la sortie enrichissante vécue au CRIQ.

6. Invités spéciaux

Mylène Renaud, présidente de l'Organisation de participation de parents présente les réalisations de l'OPP des derniers mois. L'activité Troc ton livre aura lieu le vendredi 16 décembre et a pour objectif d'offrir un livre à chaque enfant de l'école. Ils ont obtenu une commandite de COOP Zone et de Réno-jouets pour offrir des livres aux plus grands.

Madame Olivia Lafontaine demande comment ce projet s'est vécu en classe. Mesdames Anabel Bujold and Jacinthe Legault partagent leur expérience.

Madame Mylène Renaud annonce que l'Organisation de participation de parents travaille actuellement sur un événement multiculturel et rassembleur, à l'image de la fête de quartier vécue cet automne.

7. Période de questions du public

Monsieur Denis Royer dit qu'il a assisté à 2 réunions en soirée sur la politique des frais chargés aux parents et que ça se poursuit après les fêtes.

Madame Mylène Renaud partage un témoignage sur la transition au secondaire de son fils en lien avec l'anglais.

Monsieur Emmanuel Bouchard questionne si les résultats en français et en mathématiques ont aussi été affectés. Madame Mylène Renaud répond que non.

Bloc consultation et décision

8. Budget révisé 2022-2023

Madame Louise Roberge-Lemieux annonce que comme elle a reçu le budget révisé cet après-midi (surplus et déficits de 2021-2022). La présentation sera faite au mois de janvier.

9. Tableau de planification éducation à la sexualité

Madame Louise Roberge-Lemieux introduit le point en expliquant que l'éducation à la sexualité est abordée depuis 2018, par les enseignants, des professionnels et des partenaires externes à l'occasion.

Madame Julia Béland-Godin présente la grille de planification, les contenus et les changements à venir cette année (retour des infirmières dans les écoles et l'organisme *Sexplique* viendra faire des ateliers en 3^e année, mais ça reste à voir pour la 6^e année). Il est possible que des travailleuses sociales forment les enseignantes de 1^{re}, 3^e et 5^e année pour parler et donner des ateliers pour discuter de contenus plus sensibles. Ce sera imbriqué avec le nouveau cours d'Éthique et culture religieuse l'année prochaine.

Monsieur Mathieu Bujold se questionne sur l'impact de l'absence de *Sexplique* chez les 6^e années. Madame Julia Béland-Godin répond que le programme demande 5h de contenu, alors que *Sexplique* donnait 10h de contenu, c'était chargé. Madame Jacinthe Legault partage son expérience de l'année dernière quant à l'animation des ateliers.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-27

IL EST PROPOSÉ par madame Olivia Lafontaine et appuyé par madame Émilie Moisan-De Serres et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'approuver le tableau de planification d'éducation à la sexualité pour l'année 2022-2023.

10. Planification des COSP

Madame Julia Béland-Godin présente le tableau des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP). Au primaire, les activités sont vécues uniquement au 3^e cycle, mais se poursuivront au secondaire. Les thématiques seront abordées avec les animatrices de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC). Madame Brigitte Lachapelle donnera également des ateliers à l'école.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-28

IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Guilbert-Couture et appuyé par monsieur Mathieu Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser la planification des COSP.

11. Échange suivi à la présentation de Mme Gignac

Présentation vidéo de madame Alexandra Guay, directrice de l'École de l'Apprenti-Sage, sur le vécu du programme d'anglais enrichi « 1/3 » anglais à titre informatif.

Madame Émilie Moisan-De Serres et madame Virginie Guilbert-Couture présentent un document qu'elles ont préparé à la suite de la présentation de Mme Gignac lors de la séance de novembre. Madame Émilie Moisan-De Serres affirme qu'elles cherchent à augmenter les heures du cours d'anglais à l'École des Cœurs-Vaillants, et qu'elles sont flexibles quant aux moyens d'y parvenir.

Monsieur Emmanuel Bouchard demande s'il est possible d'avoir les chiffres de la grille-matières actuelle. Il demande ce qui devra être coupé pour arriver à un tel programme comme l'École de l'Apprenti-sage. Madame Louise Roberge-Lemieux présente la grille-

matières actuelle. Pour arriver à une version semblable à celle de l'Apprenti-Sage, il faudrait réduire considérablement en français et couper des heures en mathématiques.

Madame Virginie Guilbert-Couture ajoute que de tous les programmes d'Anglais qui ont été analysés par le Conseil, le souhait réel des parents est que leurs enfants arrivent prêts et au même niveau lors du passage au secondaire. En gardant le statu quo, elle n'a pas l'impression de répondre à la demande des parents d'avoir plus d'anglais. Elle ajoute qu'elle aimerait arriver à obtenir un compromis par un bon dialogue constructif.

Monsieur Mathieu Bujold synthétise les témoignages reçus : les élèves forts resteraient motivés, les élèves moyens seraient toujours stimulés et les élèves faibles resteraient faibles. Il est d'avis qu'il faut ouvrir la discussion afin que tout le monde soit gagnant, peu importe le modèle choisi. Il serait très satisfait d'arriver à une formule gagnante.

Madame Jacinthe Legault partage son vécu d'enseignante. La formule n'est pas inintéressante pour elle, mais elle ne trouve pas stimulant le fait d'enseigner seulement deux matières et corriger les copies de ses 75 élèves, cela alourdirait sa tâche. Sa collègue de 6^e année avait la même vision. Elle ajoute que pour l'élève, c'est un bon compromis, mais pour l'enseignant c'est autre chose et aimerait arriver à un meilleur compromis.

Madame Émilie Moisan-De Serres répète que l'anglais intensif n'est pas la solution souhaitée pour rendre tout le monde gagnant.

Madame Anabel Bujold partage un témoignage personnel et professionnel. Pour elle, le français est un défi, autant au primaire qu'au secondaire, elle se demande pourquoi on devrait donner plus de place à l'anglais. Elle perçoit le modèle « 1/3 » comme un « présecondaire »

Monsieur Emmanuel Bouchard partage également son appréhension envers le français. L'anglais intensif coupe trop, mais le 1/3 le fait réfléchir et c'est le programme qu'il préfère entre les deux. Il est aussi intéressé à poursuivre les discussions pour trouver une solution. Madame Émilie Moisan-De Serres rappelle que l'écart se vit à même le Centre de services scolaires des Découvreurs où 17 des 22 écoles vivent le programme d'anglais intensif. C'est le décalage avec les autres écoles qui lui déplaît. Elle pense aux besoins des parents immigrants en anglais et en français et l'importance de leur donner une voix.

Madame Myriam Martin partage un témoignage personnel sur le fait que le secondaire s'est beaucoup adapté au primaire ces derniers temps (déplacements des titulaires dans les locaux).

Madame Virginie Guilbert-Couture rappelle les frustrations en lien avec l'iniquité du fait que 17 écoles primaires du Centre des services scolaire donnent une préparation différente. Puisque c'est difficile pour les élèves lorsqu'ils arrivent au secondaire, elle souhaite arriver à un consensus pour augmenter les heures d'anglais en 6^e.

Monsieur Emmanuel Bouchard demande quelle est la prochaine étape puisque la grille-matières est à voir au point 12. Monsieur Mathieu Bujold partage qu'il faut voir si tout le

monde à un intérêt pour la question. Il espère trouver une réponse pour travailler, malgré les inquiétudes diverses.

Madame Olivia Lafontaine partage son expérience vécue hors Québec où le niveau d'anglais était plus élevé, même en 1^{re} année. Elle se demande s'il est possible d'envisager augmenter le niveau en 6^e pour que la marche soit moins haute entre le primaire et secondaire. Madame Myriam Martin propose d'inviter madame Kim Payne, enseignante d'anglais à l'école, à partager son expérience.

Madame Anabel Bujold partage l'expérience personnelle de son fils en anglais intensif en parlant de la motivation de celui-ci. Monsieur Mathieu Bujold ajoute qu'en pratiquant plus souvent, les élèves deviendraient meilleurs. Madame Anabel Bujold demande ce qui devrait être diminué en 6^e année pour y parvenir.

Madame Myriam Martin demande si le Conseil serait prêt à inviter madame Kim Payne lors d'une prochaine rencontre. Monsieur Mathieu Bujold se dit intéressé à savoir comment elle vit les 4h par cycle avec les 6^e années. Madame Myriam Martin ajoute que ce serait le moment de lui nommer leurs inquiétudes.

Monsieur Emmanuel Bouchard demande l'avis du personnel enseignant présent. Préfèrent-elles le modèle d'anglais intensif ou le modèle « 1 / 3 »?

Madame Jacinthe partage son opinion. Elle est ouverte à essayer un modèle « 1 / 3 » pendant une année, mais ne cache pas qu'elle quitterait si elle n'aime pas ça. Elle préfère le modèle « 1 / 3 » à l'intensif, mais aimerait pouvoir jouer dans le nombre de matières données par les titulaires pour que ça ne ressemble pas seulement à du secondaire. Elle ajoute que les enseignantes n'auraient pas plus de temps pour effectuer la tâche qui inclurait plus de correction et autant de temps avec les élèves. Elle termine en partageant ce que son fils a vécu l'année dernière en 6^e année.

Monsieur Mathieu Bujold remercie madame Jacinthe pour l'échange et demande comment donner suite aux discussions de ce soir, s'il y a besoin de créer un comité et comment peut-on s'inspirer du modèle pour arriver à formuler une proposition. Madame Jacinthe Legault répond que la grille-matières a toujours été conçue en fonction que chaque enseignante avait un seul groupe. Si chacune a 3 groupes, il y a plus d'heures à bouger. Monsieur Mathieu Bujold demande si ça vaut la peine de prendre le temps de chercher des solutions, ou bien si le statu quo serait conservé.

Madame Anabel Bujold demande si le Centre de services scolaire approuverait ce genre de changement. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'ils semblent ouverts à analyser d'autres options, mais des validations seraient nécessaires.

Madame Émilie Moisan-De Serres ajoute qu'elle souhaite en discuter après les fêtes et voir ce que les enseignantes proposent. Madame Virginie Guilbert-Couture ajoute qu'il serait plaisant d'être tous et toutes du même avis et souhaite que la demande soit entendue.

Madame Virginie Guilbert-Couture rappelle la demande et la pétition de l'année dernière. Monsieur Emmanuel Bouchard ajoute que les parents en veulent plus et croit que ça se dirige vers quelque chose de frontal. Monsieur Mathieu Bujold souhaite aller vers ce qui est bon pour nos enfants et pour la communauté.

Madame Louise Roberge-Lemieux ajoute que le Conseil entend les préoccupations et que tout le monde a été transparent et respectueux dans les échanges. L'équipe-école analysera la situation actuelle et travaillera à identifier des options possibles pour offrir plus d'anglais. Les élèves de 6e année suivent le même programme d'anglais proposé par le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Elle ne souhaite pas retourner vers d'aussi longs échanges que l'année dernière et souligne qu'elle a apprécié les échanges de ce soir.

12. Échéancier sur la grille-matières

Madame Louise Roberge-Lemieux annonce que la grille-matières de l'année prochaine doit être remise au plus tard le 31 mars pour approbation au Centre de services. Elle présente le document sur la démarche menant à la grille-matières. L'équipe-école discutera du projet de grille-matières lors de la journée pédagogique du 9 janvier 2023. L'objectif est de présenter la grille-matières à la séance du Conseil d'établissement du 24 janvier ou au plus tard le 21 février. Elle rappelle que les membres du Conseil d'établissement doivent voter pour l'adoption de la grille-matières.

Madame Émilie Moisan-De Serres demande s'il sera possible d'avoir un suivi en janvier si la grille n'est pas présentée le 24 janvier. Madame Virginie Guilbert-Couture demande s'il est possible de suivre les discussions de l'équipe-école. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que si le projet de grille-matières n'est pas prêt le 24 janvier, le Conseil pourra être informé de l'état des travaux.

BLOC INFORMATION

13. Prévision de la clientèle

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les prévisions de la clientèle pour l'année 2023-2024 et celles à venir.

Madame Virginie Guilbert-Couture demande si le ratio des élèves plus jeunes est plus petit par groupe, puisque la prévision démontre plus de groupes pour autant d'élèves. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que oui et présente chacun des ratios par niveau scolaire.

Madame Virginie Guilbert-Couture demande si besoin il y a d'avoir une maternelle 4 ans à l'école. Monsieur Mathieu Bujold pense que oui. Actuellement, les élèves du territoire (maternelle 4 ans) sont dirigés vers l'école St-Mathieu.

Madame Olivia Lafontaine observe que la grille a été produite en bougeant le ratio année après année. Madame Jacinthe Legault ajoute que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'immigration ponctuelle et des familles allophones qui arrivent en tout temps, ni les doubleurs.

Madame Virginie Guilbert-Couture demande si l'École Filteau et l'École St-Mathieu vivent la même réalité. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que oui, mais l'école St-Mathieu est plus petite que la nôtre et a moins de classes disponibles.

Monsieur Mathieu Bujold ajoute que le sujet avait été abordé au comité de parents du Centre de services scolaire. Il demande s'il y a assez d'enfants habitant le secteur pour ouvrir une nouvelle école. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que oui. La nouvelle école qui sera construite dans le secteur Le Gendre servira également à un équilibre. Il y a également des analyses à savoir si des classes modulaires seront requises en attendant la construction et ou l'agrandissement des écoles.

14. Rapport de la présidente, correspondance et dépôt de documents

Rien à rajouter à ce qui a été discuté ce soir.

15. Rapport de la directrice

Madame Louise Roberge-Lemieux commence en parlant de la sécurité routière. Une nouvelle signalisation a été ajoutée sur la rue de Liège. Il y a eu une semaine de sensibilisation ainsi que des rappels faits aux enfants et aux parents. Une amélioration a été notée et il y a un impact quand on est là, mais il faut que ça reste. Il est proposé d'ajouter de la signalisation clignotante aux heures de pointe et le soir.

Madame Virginie Guilbert-Couture demande s'il y a possibilité d'ajouter un brigadier adulte sur la rue de Liège plutôt qu'aux lumières. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il y a énormément de circulation sur le boulevard Neilson. L'idéal serait d'avoir un brigadier à l'autre intersection (de Liège et Montpetit), mais c'est trop rapproché pour en avoir 2. Dossier à suivre.

Madame Louise Roberge-Lemieux continue en parlant de la semaine de Noël et des activités à venir. La chorale ira au Marché de Noël, il y aura un spectacle de violon du parascolaire et des parties de basket. L'arbre près du secrétariat a été décoré par tous les groupes, madame Jacinthe Legault partage ce qu'elle a fait avec son groupe.

Madame Julia Béland-Godin prononce un mot en raison de son départ.

16. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du Conseil d'établissement. Monsieur Mathieu Bujold invite les membres s'ils ont des messages à transmettre au comité.

Madame Olivia Lafontaine souhaite apporter le point sur l'équité des élèves par rapport aux à l'anglais soit amené au Comité de parents. Monsieur Mathieu Bujold en prend note.

17. Questions des membres

Monsieur Emmanuel Bouchard demande si la proposition d'écrire un mot au nouveau ministre de l'Éducation était reçue par madame Lafontaine et si cette dernière y donnerait suite. Madame Lafontaine demande au Conseil si tout le monde est d'accord. Madame Émilie Moisan-De Serres et madame Virginie Guilbert-Couture répondent qu'elles aimeraient voir le contenu avant de donner leur accord.

Monsieur Emmanuel Bouchard souhaite envoyer un message du genre « Bienvenue, au plaisir de vous voir à l'école » et aimerait que ce ce soit présenté à la prochaine séance du Conseil.

18. Date et heure de la prochaine rencontre

La prochaine séance aura lieu le mardi 24 janvier, 19h.

19. Levée de la séance

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/22-29

IL EST PROPOSÉ par madame Jacinthe Legault et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever l'assemblée à 21h05.

Olivia Lafontaine
Présidente

Louise Roberge-Lemieux
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-23/22-25	2022-12-13	Adoption de l'ordre du jour
CE-23/22-26	2022-12-13	Adoption du procès-verbal modifié du 22 novembre
CE-23/22-27	2022-12-13	Approbation du tableau de planification d'éducation à la sexualité
CE-23/22-28	2022-12-13	Autorisation de la planification des COSP
CE-23/22-29	2022-12-13	Adoption de la levée de la séance

